

Stress au travail : comprendre et agir - version Managers

MODULE DE FORMATION EN E-LEARNING

Public

Ce module s'adresse :

- aux personnels des ressources humaines ;
- aux managers et managers de proximité.

Prérequis

- Ordinateur / tablette / smartphone
- Navigateur Internet (Windows/Mac)
- Nos modules sont développés en HTML5. Mise à disposition sur demande d'une version Flash. (Technologie non maintenue par les navigateurs récents).

Objectifs de la formation

À la suite de ce module, l'apprenant sera capable de:

- comprendre ce qu'est le stress au travail ;
- effectuer un état des lieux du stress dans son environnement de travail ;
- identifier les facteurs de stress venant de l'individu et du contexte de travail ;
- connaître les conséquences du stress sur l'individu, l'entreprise et la société ;
- effectuer un pré diagnostic de stress dans l'entreprise ;
- mettre en oeuvre les outils pour l'aider à prévenir et gérer son stress, et celui de ses collaborateurs.

Média

Ce module est constitué d'animations multimédia : vidéo, 2D / 3D, photographies.

Durée : 45 minutes

Tarif : nous consulter*

Généralités

Environ 20% des salariés européens estiment que leur santé est affectée par des problèmes de stress au travail (Source : Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de travail).

L'arrêté du 23 avril 2009 rend obligatoires les dispositions de l'Accord national interprofessionnel sur le stress au travail pour tous les employeurs. Tous les salariés, y compris ceux des entreprises sous-traitantes et les intérimaires sont concernés.

Ce module vise à répondre aux exigences de prévention, d'information et de formation sur le stress au travail, inscrites dans l'Arrêté du 23 avril 2009.

Il fournit aux managers les éléments clés pour détecter les problèmes de stress au sein des équipes et acquérir les outils indispensables à la prévention du stress au travail

Ce module est sous-titré pour les sourds et malentendants



Contenu du Module

Partie 1 : Formation

Chapitre 1 : Définir, comprendre le stress au travail

Définitions du stress - 3 notions importantes pour comprendre le stress au travail - Le lien du stress avec le travail - Questionnaire d'évaluation de stress lié au travail

Chapitre 2 : La réaction face au stress

Les 3 composantes du stress - À quoi sert le stress ? - 3 modèles du stress - Questionnaire de sensibilisation à des facteurs de stress liés au travail

Chapitre 3 : Les facteurs de stress au travail

Facteurs individuels prédisposant au stress - Manifestations les plus fréquentes chez l'individu stressé - Facteurs du stress venant du travail - Outil de gestion du stress professionnel - Interaction entre les facteurs de stress

Chapitre 4 : Les conséquences du stress

Conséquences sur la santé - Répercussions sur le comportement - Pathologies liées au stress chronique - Conséquences économiques du stress - Conséquences du stress sur la productivité de l'entreprise

Chapitre 5 : Guide de la gestion individuelle du stress

Déployer une méthode personnelle pour gérer son stress - Fiche de gestion individuelle du stress

Chapitre 6 : Les responsabilités de l'entreprise dans la lutte contre le stress

Les obligations en matière de prévention - Les principes généraux de prévention - 5 raisons pour agir contre le stress - Comment l'entreprise peut-elle agir ? - Démarche de prévention des risques professionnels - Le rôle de la culture d'entreprise Comment combattre le stress au travail ?

Chapitre 7 : Les bonnes pratiques du manager pour prévenir et gérer le stress des collaborateurs

Travail sain - Organisation du travail efficace du point de vue de la prévention - Management du personnel en situation de changement - Le style de management pour prévenir / limiter le stress - Les techniques de communication pour prévenir / limiter le stress

Partie 2 : Évaluation

À l'issue de chaque chapitre, la formation est complétée par une synthèse de l'essentiel à retenir. Ensuite l'apprenant est évalué.

Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluation notée des résultats de la formation
- Évaluation de satisfaction de la formation
- Attestation de formation si les compétences sont validées